

si ce message ne s'affiche pas correctement suivez [ce lien](#)

pour être sûr(e) de recevoir tous nos e-mails ajoutez beatrice.villebrun.-.Natura-2000@developpement-durable.go.uv.fr à votre carnet d'adresses

Janvier 2011



la lettre du réseau

			
<p>Zoom sur... Les grands prix Natura 2000>LIRE LA SUITE</p>	<p>Gestion des sites Animation des sites>LIRE LA SUITE</p>	<p>Europe LIFE+> LIRE LA SUITE</p>	<p>AGENDA VIENT DE PARAÎTRE FORMATIONS BREVES</p>

A LA UNE

Bonne année 2011 !

L'année 2010, année internationale de la biodiversité s'est clôturée avec un moment fort pour Natura 2000 : le 13 décembre dernier et pour la première fois, onze « Grands Prix Natura 2000 » ont été décernés aux Présidents des Comités de pilotage des sites Natura 2000. La cérémonie qui s'est déroulée au Muséum a permis de valoriser le travail et l'engagement des acteurs locaux et de récompenser les initiatives les plus exemplaires ou innovantes en matière de préservation des espèces et de leurs habitats.

Toute l'équipe du bureau du réseau Natura 2000 vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

ZOOM SUR...

Grands Prix Natura 2000

Pour la première fois, onze « Grands Prix Natura 2000 » ont été décernés aux Présidents des Comités de pilotage des sites Natura 2000 sélectionnés pour une durée de 2 ans. Par cette initiative, le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement souhaite valoriser le travail et l'engagement des acteurs locaux et récompenser les initiatives les plus exemplaires ou innovantes en matière de préservation des espèces et de leurs habitats.

La cérémonie de remise des prix s'est tenue au Muséum d'Histoire naturelle le 13 décembre 2010 en présence de Karl Falkenberg, DG Environnement à la Commission européenne, de Catherine Chabaud, journaliste et navigatrice, de Cendrine Dominguez, journaliste et animatrice télé et de Jérôme Bignon, député de la Somme et président de l'agence des aires marines protégées et du conservatoire du littoral. Au total, dix prix répartis en six catégories ont récompensé les sites lauréats. Une mention spéciale a été attribuée au PNR des Bauges pour l'ensemble de ses actions.

Un ouvrage de 160 pages rassemblant l'ensemble des candidatures retenues a été édité pour l'occasion. Il donne ainsi une vue d'ensemble des actions de protection et de conservation conduites dans les sites Natura 2000.

...[Lire la suite](#)

AGENDA FEVRIER 2010

- **8 et 9 février 2011 à La Défense**

Le séminaire annuel Natura 2000 des services de l'Etat se tiendra à Paris La Défense.

- **28 février 2011 à La Défense**

Journée d'information Life+ au ministère sur le 5e appel à projets.

[SOMMAIRE](#) ▲



VIENT DE PARAÎTRE

• Le réseau Natura 2000 en mer

Pour accompagner la mise en œuvre du réseau marin, le MEDDTL vient d'éditer une plaquette de 48 pages.

Pour plus d'infos : beatrice.villebrun@developpement-durable.gouv.fr

• Wind energy developments and Natura 2000

C'est le nom d'un nouveau guide édité en octobre 2010 par la CE sur la compatibilité entre le développement des éoliennes (terrestres et marines) et Natura 2000.

Téléchargeable à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/management/guidance_en.htm

• Le site « Etang de Mauguio » sort sa première lettre d'information

L'étang de Mauguio (ou étang de l'Or) appartient au chapelet des étangs côtiers du Languedoc Roussillon. Deux ans après la validation du DOCOB, le SYMBO (Syndicat mixte du bassin de l'Or), chargé de la mise en œuvre du DOCOB, vient de sortir le premier numéro de sa lettre d'information qui dresse un aperçu du bilan d'animation et des actions entreprises. Rappelons que ce site était candidat aux grands prix Natura 2000 dans la catégorie « Animation, sensibilisation des habitants et des usagers du site ».

Plus d'infos : www.etang-de-l-or.com/natura-2000.htm

SOMMAIRE 

FORMATION

ATEN: SUDOCO - prendre en main l'outil de SUIVI des DOCOB

Le 2 et 3 février à Toulouse; cette formation affiche complet.

ATEN: élaboration d'un document d'objectifs Natura 2000

Du 21 au 24 mars à Montpellier; il reste des places. [\[voir fiche\]](#)

ATEN: création d'un site web Natura 2000

Du 5 au 7 avril à Montpellier; il reste des places. [\[voir fiche\]](#)

ATEN: mesures de gestion favorables aux oiseaux

Du 18 au 21 avril à Saint Aignan; il reste des places. [\[voir fiche\]](#)

SOMMAIRE 

BREVES

Comité national de suivi

Le 13 décembre dernier, un comité national de suivi Natura 2000 rassemblant un peu plus de 50 participants s'est tenu au Muséum national d'Histoire naturelle. Tous les documents de présentation sont téléchargeables sur l'extranet depuis le portail du réseau. Accès en bas à droite de la page d'accueil : www.natura2000.fr.

Identifiant : (login) : natura2000 - mot de passe : Eethu4qu

Programme national d'inventaire des habitats marins patrimoniaux

Lancé en mars 2010, ce programme, coordonné par l'Agence des aires marines protégées, a pour objectif d'établir l'état initial biologique (cartographie des biocénoses, diagnostic écologique, inventaire espèces) de 65 sites Natura 2000 marins au titre de la DHFF. D'ores et déjà, d'importantes données sur les espèces et les habitats marins ont été recueillies et commencent à être exploitées; les

informations concernant certains sites prioritaires sont en cours de livraison à destination des gestionnaires et des DREAL. Ce programme doit s'achever en mai 2012.

Pour tout renseignement : alain.pibot@aires-marines.fr

Programme d'acquisition de connaissances

Afin de compléter le réseau Natura 2000 au large et l'état initial des ZPS, un vaste programme d'acquisition de connaissances sur les oiseaux marins, les mammifères marins et l'habitat récif est lancé.

S'appuyant sur le travail d'un groupe d'experts (Muséum National d'Histoire Naturelle, Centre de Recherche sur les Mammifères, Centre d'Etude Biologique de Chizé, Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive, Ifremer...), différentes actions vont démarrer : campagnes aériennes dédiées complétées par des observations sur plate formes, balisage électronique des puffins de France métropolitaine, détection acoustique des marsouins communs, exploitation des campagnes sur les têtes de canyons pour mieux connaître les récifs, ou encore des opérations plus localisées à l'aide de moyens nautiques.

Le programme doit s'achever fin 2012 et s'articuler avec les projets en cours mais aussi avec les pays limitrophes.

Pour tout renseignement : aurore.sterckeman@aires-marines.fr / alain.pibot@aires-marines.fr

Evaluation d'incidences : avancement des listes locales

Afin de compléter la liste nationale donnée par l'article R414-19 dans le décret du 9 avril 2010, le processus d'élaboration et de concertation des listes locales a été conduit par les services (DREAL-DDT-PREMAR) sous l'égide des préfets.

En janvier 2011, 10 listes locales ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral; en région Picardie (Aisne, Somme, Oise) et en région Rhône-Alpes (Ain, Ardèche, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Loire, Rhône). A terme, ce sont 99 listes qui sont attendues et plus de 60 projets de liste sont en attente de l'avis du CSRPN, dernière étape avant la signature par le préfet.

Un second décret relatif au régime propre d'évaluation des incidences Natura 2000 est actuellement en cours de signature par les ministres concernés. Dès sa publication au JORF, le travail d'élaboration des listes locales devra être conduit selon la même procédure que pour les premières listes locales. La spécificité de ces listes locales est qu'elles seront construites à partir de projets figurant dans la liste nationale de référence donnée par ce second décret.

Des règles pour le logo Natura 2000

La réflexion amorcée en 2009 sur les règles d'utilisation du logo s'est enrichie en 2010 de la production d'une note de synthèse par un groupe de travail réunissant membres du comité national de suivi et représentants du ministère de l'écologie. Les orientations portent sur deux axes : une protection du logo assortie de règles d'utilisation et la création d'un nouvel outil « Partenaire Natura 2000 » destiné à valoriser les acteurs engagés dans une démarche en faveur de Natura 2000. Le travail se poursuit avec, dans un premier temps, le dépôt du logo Natura 2000 à l'INPI en tant que marque simple.

GESTION DES SITES

Animation des sites et mise en œuvre des DOCOB : du nouveau

En réponse au besoin croissant de cadrage et d'accompagnement pour assurer la mise en œuvre des DOCOB et permettre la montée en puissance des actions liées à l'animation des sites Natura 2000, trois documents types viennent d'être diffusés par le ministère de l'écologie et l'ATEN :

- la convention cadre type de mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 ;
- le cahier des charges type de mise en œuvre des documents d'objectifs des sites Natura 2000 ;
- le modèle de bilan annuel d'animation des documents d'objectifs Natura 2000.

Sur la base de retours d'expériences des DREAL, un groupe de travail composé d'agents des DREAL, d'animateurs, de représentants du ministère et de l'ATEN s'était particulièrement penché sur le sujet. Ces documents types sont donc les fruits de riches échanges auxquels ont participé de nombreux services. Les équipes du ministère et l'ATEN remercient vivement tous les agents qui se sont impliqués dans ce projet.

[\[voir l'extranet Natura2000 - gestion\]](#) Identifiant : (login) : natura2000 - mot de passe : Eethu4qu
contacts : [Simon SCHIANO](#) ou [Sandrine DEBAIN](#).

Mesures forestières : circulaire du 16 novembre 2010

A la suite des réflexions du groupe de travail sur les mesures forestières Natura 2000, composé du bureau Natura 2000, des DREAL, du MAAPRAT, des socio-professionnels de la forêt et de l'ATEN, la mesure F22712 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents a été modifiée. La nouvelle rédaction a fait l'objet d'une circulaire en date du 16 novembre 2010, additif-rectificatif à la circulaire du 21 novembre 2007 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000. Les modifications portent sur les conditions d'éligibilité et d'indemnisation. Cette circulaire a été publiée dans le BO 2010-23 du 25 décembre 2010 et est disponible sur le site <http://www.circulaires.gouv.fr/>

Mesures forestières : suites

Le groupe de travail rassemblant le bureau Natura 2000, des DREAL, le MAAPRAT et les socio-professionnels de la forêt poursuit les travaux de rénovation des mesures forestières, sur des mesures existantes (clairières et landes, investissements visant à réduire l'impact des dessertes en forêt, ripisylves, espèces indésirables) et sur la création de nouvelles mesures (débardage alternatif, lisières, transformation de populiculture intensive en populiculture plus extensive). La dernière réunion du groupe a eu lieu le 10 janvier.

Natura 2000 en mer

Une circulaire sur la gestion des sites Natura 2000 en mer est parue le 19 octobre 2010. Elle expose les modalités administratives pour la mise en place des comités de pilotage et l'élaboration et le suivi de la mise en oeuvre des DOCOB des sites Natura 2000 majoritairement marins. Elle informe également sur les conditions de financement de l'élaboration des DOCOB et de l'animation des sites. Enfin, elle précise les dispositions relatives aux contrats Natura 2000 marins.

[Voir sur le site](#)

EUROPE

LIFE +

Le MEDDTL a lancé un appel d'offre pour la mission d'assistance technique à la préparation et à l'évaluation des candidatures françaises au programme de financement communautaire LIFE+. Date limite de remise des offres le 8 février 2011, 12h.

Vous pouvez consulter l'avis de marché en cliquant sur le lien suivant:

<http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:391121-2010:TEXT:FR:HTML>

Le 5ème appel à projets sera lancé par la Commission le 15 février prochain. Le budget global 2011 est de 265 millions d'euros dont 26,8 millions d'euros sont alloués à la France.

Rappelons que le programme LIFE+ est l'instrument financier de l'Union européenne pour l'environnement. L'objectif général est de contribuer à la mise en oeuvre et au développement des politiques environnementales de l'Union européenne en cofinçant des projets de démonstration et/ou innovants ayant une forte plus-value européenne.

Il vise notamment la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire au titre des directives "Oiseaux" et "Habitats" (volet Nature) et la lutte contre l'érosion de la biodiversité européenne (volet Biodiversité).

Le calendrier est le suivant :

15 février 2011 : lancement de l'appel à projet et diffusion des documents nécessaires à la constitution d'un projet LIFE+ (lignes directrices)

15 juillet 2011 : dépôt des projets au MEDDTL

9 septembre 2011 : dépôt des projets à la Commission européenne

Mars 2012 : résultat de l'appel à projets 2011

Juin 2012 : début des projets retenus au titre de l'appel à projet 2011

Pour en savoir plus : réunion nationale d'information à La Défense, le 28 février 2011, dans les locaux du MEDDTL

Modalités d'inscription :

http://ec.europa.eu/environment/life/news/events/events2011/info_workshops11.htm

Attention, date limite d'inscription : 14 février 2011

Deux consultations publiques

La Commission européenne a lancé une consultation en ligne pour recueillir vos idées sur les objectifs, priorités et modalités du nouvel instrument financier devant remplacer Life+ pour la période 2014-2020.

Date limite pour remplir le questionnaire : fin janvier 2011

<http://ec.europa.eu/environment/consultations/life.htm>

Une seconde consultation porte sur le financement de Natura 2000:

http://ec.europa.eu/environment/consultations/natura2000_en.htm

date limite: 17/02/2011

N'hésitez pas à vous exprimer.

SOMMAIRE 



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE LA NATURE

DIRECTION DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ.DEB/SDEN/BUREAU NATURA 2000

LA GRANDE ARCHE, PAROI SUD - 92055 LA DÉFENSE CEDEX - TÉL : 01 40 81 31 39 OU 31 40



[\[NOUS CONTACTER\]](#)

[\[PROPOSER UN ARTICLE / UNE INFORMATION\]](#)

Création: 

www.natura2000.fr

© Natura2000 tous droits réservés.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978).

Si vous ne souhaitez plus recevoir la news letter interne, Natura2000 [suivez ce lien](#)